



J'ai 58 ans, je suis mariée et j'ai trois enfants. J'habite à Nantes, dans le quartier Saint-Donatien/Malakoff depuis vingt ans. Educatrice de jeunes enfants, j'ai exercé mon métier à l'institut départemental pour jeunes aveugles, les Hauts-Thébaudières à Vertou.

En 1989, Jean-Marc Ayrault, candidat aux municipales de Nantes me propose d'être dans son équipe à la petite enfance, à la santé publique, aux personnes handicapées. Adjointe au maire, j'exercerai cette mission les deux premiers mandats. En 1999, je suis nommée personne qualifiée au conseil de la caisse nationale des allocations familiales (CNAF).

En 2001, je suis auditrice à la session régionale de l'IHEDN (Institut des hautes études de défense nationale) et actuellement adhérente. Je me présente la même année aux élections cantonales sur le deuxième canton de Nantes et suis élue. Cette même année, réélue adjointe au maire, Jean-Marc Ayrault me confie la vice présidence du CCAS, et la solidarité-insertion, les personnes âgées. C'est à partir de cette année que se crée l'union départementale des CCAS, que je préside. Le président de l'UNCCAS me nomme vice présidente de l'union nationale, déléguée à la cohésion sociale. En 2004, le président Patrick Mareschal me confie la vice-présidence à l'enfance, adolescence et familles. En 2011, dans la nouvelle majorité présidée par Philippe Grosvalet, j'ai souhaité garder ces mêmes délégations, complétées par le thème de l'égalité des Droits.

Tous ces divers aspects de l'action sociale, à tous les moments de la vie, sont de véritables défis pour vivre ensemble dans une ville, un département, en ne laissant personne sur le bord du chemin, c'est ce qui fonde mon engagement.

Sénatrice de la Loire-Atlantique depuis le 25 septembre 2011, j'ai respecté mes engagements de campagne, en matière de cumul des mandats, en démissionnant de la mairie de Nantes et

de l'exécutif du Conseil général pour me consacrer pleinement à mon mandat parlementaire. Depuis mars 2015, je ne suis plus Conseillère générale et me consacre pleinement à mon mandat de sénatrice.

Depuis novembre 2014, je suis vice-présidente de la délégation aux droits des femmes du Sénat. Je fais également partie du bureau de la Commission des affaires sociales, du bureau du groupe socialiste et du Comité de déontologie parlementaire.

Je représente le Sénat au sein du Haut Conseil de la Famille et l'Assemblée des Départements de France m'a désigné - jusqu'en mars 2015 - au Conseil Supérieur de l'Adoption et au Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles.

Depuis septembre 2013, je suis également membre du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé. A la demande de l'association [EthicA](#), j'ai rejoint ses "membres d'honneur".

>> [Télécharger mon CV](#)

>> [Commander mon ouvrage](#) paru aux éditions *STUDYRAMA* en février 2014 et intitulé "*La parité, une exigence !*"